

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Déclaration de Maladie

N° W19-564546

43465



<input checked="" type="checkbox"/> Maladie	<input type="checkbox"/> Dentaire	<input type="checkbox"/> Optique
Cadre réservé à l'adhérent (e)		
Matricule : 1651	Société :	
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :
Nom & Prénom : AMINE Abderrahmane		
Date de naissance : 24-10-1949		
Adresse : 122 lot EL FATHI II. Sidi Maârouf		
Tél. : 0661312072 Total des frais engagés : Dhs		

Cadre réservé au Médecin	
Cachet du médecin :	
Date de consultation : 14/09/2020	
Nom et prénom du malade : AMINE. ABDELLAH	
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même <input type="checkbox"/> Conjoint
Nature de la maladie : AFFECTEUR AIGUETTE	
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.	

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA 25/09/20

Signature de l'adhérent(e) : Amine

Le : / /



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
14/09/2010	C S	300.	INP : 1111111111111111	INP : 1111111111111111
				INP : 1111111111111111
				INP : 1111111111111111
				INP : 1111111111111111

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture

ANALYSES - RADIographies

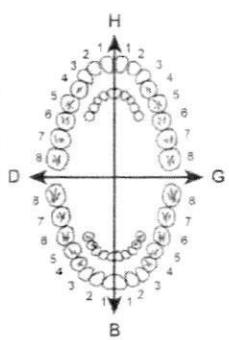
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Laboratoire ANALYSES MEDICALES MANDARINA 19, boulevard Anatole France 75019 Paris Tél. 0522 52 83 03 - Fax 0522 52 82 23	15.09.2010	208710 -PT	976,00
	16/09/2010	201624N	+ 180,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

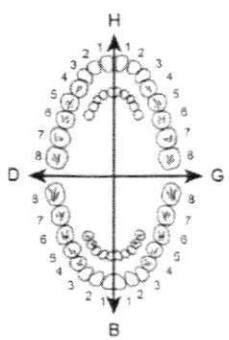
Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.



O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	25533412	21433552
	00000000	00000000
	00000000	00000000
B	35533411	11433553

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DEBUT
D'EXECUTION

FIN
D'EXECUTION

COEFFICIENT
DES TRAVAUX

MONTANTS
DES SOINS

DATE DU
DEVIS

DATE DE
L'EXECUTION

وصفة طبية

Ordonnance

Casablanca, le :

14/09/20.

N° 88888888888888888888

- NFS
- CRP -
- LDH + DA limite.
- ASAT - ALAT .
- Uric - Creatinine .
- CHOLE - HDL - LDL
- TG .
- Glycemi a jeun

LABORATOIRE ANALYSES
MEDICALES MAROCANA
673, boulevard Aït Oussef 20450 - Casablanca
tel.: 0522 52 63 68 • fax: 0522 21 92 41

Dr. Youssef BEN AYANI
Hôpital Cheikh Khalifa International
Boulevard Aït Oussef 20450 Casablanca
Tél. 0522 52 63 68 - Fax 0522 21 92 41

HOPITAL CHEIKH KHALIFA IBN ZAID

F A C T U R E

N° **89 026** / 2020 du **14/09/2020**

Nom patient : **AMINE ABDERRAHMANE**

Entrée **14/09/2020**

Prise en charge : **PAYANTS**

Sortie **14/09/2020**

	Nombre	Lettre Clé	Prix Unitaire	Montant
<i>PRESTATIONS INTERNES</i>				
- Consultation d'hépato-gastro-entérolog	1,00		300,00	300,00
			Sous-Total	300,00
Total Frais Clinique				300,00

<i>Arrêtée la présente facture à la somme de :</i> TROIS CENTS DIRHAMS	Total	300,00

Encaissements	Espèces				Total encaissé	Solde
	300,00				300,00	0,00

INP 090061862
Email : contact@telemed.ma
Fax : 05 29 00 44 77
Tél : 05 29 03 53 45
Hôpital Cheikh Khalifa Ibn Zaid



مختبر منظرونا للتحاليلات الطبية
LABORATOIRE MANDARONA
D'ANALYSES MEDICALES

Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Casablanca le 15 septembre 2020

Monsieur AMINE ABDERRAHMANE

FACTURE N°	128050
------------	--------

Analyses :

Numération formule sanguine -----	B	80	
D DIMERES -----	B	100	
Bilan lipidique -----	B	190	
Glycémie -----	B	30	
Urée -----	B	30	
Créatinine -----	B	30	
Transaminases OT -----	B	50	
Transaminases PT -----	B	50	
L.D.H (Lactate Déshydrogénase) -----	B	50	
Protéine C réactive -----	B	100	Total : B 710

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER	976,40 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Neuf Cent Soixante Seize Dirhams et Quarante Centimes

LABORATOIRE ANALYSES
MEDICALES MANDARONA
679, boulevard Al Qods 20460 - Casablanca
Tél. 0522 52 83 88 - Fax: 0522 21 32 44

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347



Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste
Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste
Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 15/09/20

Prélèvement effectué à 07:37

Edition du : 15/09/20

Monsieur AMINE ABDERRAHMANE

Docteur YOUSSEF BENNANI

Réf. : 20I961

Compte Rendu d'Analyses

HEMATOLOGIE

NUMERATION FORMULE SANGUINE

(SYSMEX XS-1000i)

	Normales	Antériorités
	(Homme Adulte)	

28/04/20

GLOBULES ROUGES

Hématies -----:	4,93	M/mm ³	4,5 - 5,55	4,76
Hémoglobine -----:	15,6	g/100 ml	14 - 17	15,1
Hématocrite -----:	47	%	40 - 50	45
- V.G.M. -----:	95	μ ³	80 - 95	
- T.C.M.H. -----:	32	pg	28 - 32	
- C.C.M.H. -----:	33	g/100 ml	30 - 35	

GLOBULES BLANCS

Numération des leucocytes -----:	5 950	/mm ³	4000 - 10000	7470
Formule leucocytaire				
Polynucléaires Neutrophiles -----:	52,2	%	50 - 70	
Soit :	3 106	/mm ³	2000 - 7500	
Polynucléaires Eosinophiles -----:	1,0	%	1 - 3	
Soit :	60	/mm ³	40 - 300	
Polynucléaires Basophiles -----:	0,2	%	< 1	
Soit :	12	/mm ³	< 100	
Lymphocytes -----:	36,3	%	20 - 40	
Soit :	2 160	/mm ³	1500 - 4000	
Monocytes -----:	10,3	%	1 - 14	
Soit :	613	/mm ³	40 - 1000	

PLAQUETTES

Résultat -----:	213 000	/mm ³	150000 - 400000	274000
-----------------	---------	------------------	-----------------	--------



Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 15/09/20

Prélèvement effectué à 07:37

Édition du : 15/09/20

Monsieur AMINE ABDERRAHMANE

Docteur YOUSSEF BENNANI

Réf. : 201961

Compte Rendu d'Analyses

HEMOSTASE

	Normales	Antériorités
D-DIMERES ----- : COBAS H 232	0,45 µg/ml	< 0,5



Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste
Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste
Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 15/09/20

Prélèvement effectué à 07:37

Édition du : 15/09/20

Monsieur AMINE ABDERRAHMANE

Docteur YOUSSEF BENNANI

Réf. : 201961

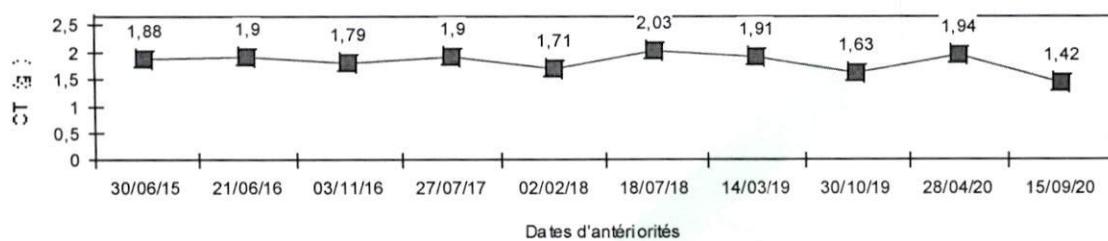
Compte Rendu d'Analyses

BIOCHIMIE SANGUINE

(Cobas Roche C-311)

BILAN LIPIDIQUE

Cholesterol total-----	1,42	g/l	Normales < 2	Antériorités 1,94
Soit :	3,66	mmol/l	< 5,15	5

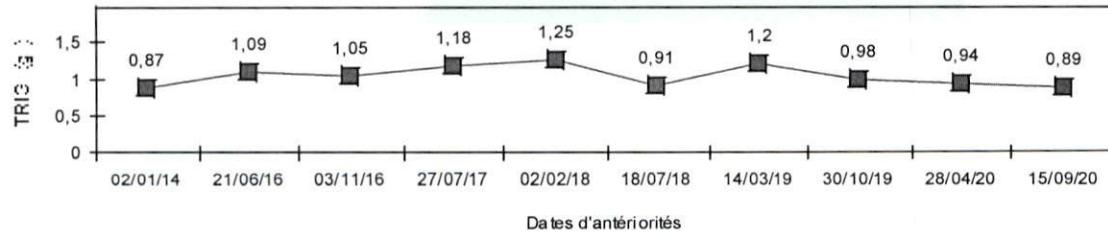


Cholesterol HDL-----	0,42	g/l	> 0,4**	0,71
----------------------	------	-----	---------	------

Cholestérol LDL** -----	0,82	g/l	< 1,6 **	1,04
Soit :	2,11	mmol/l	< 4,12	2,68

**Valeurs indicatives, à confronter avec le risque cardio-vasculaire du patient

Triglycérides -----	0,89	g/l	< 1,5	0,94
Soit :	1,02	mmol/l	< 1,71	1,07





Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste

Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste

Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 15/09/20

Prélèvement effectué à 07:37

Édition du : 15/09/20

Monsieur AMINE ABDERRAHMANE

Docteur YOUSSEF BENNANI

Réf. : 201961

Compte Rendu d'Analyses

		Normales	Antériorités
Glycémie à jeûn -----	1,28 * g/l Soit : 7,1 mmol/l	0,7 - 1,1 3,88 - 6,11	1,06 5,9
Urée -----	0,20 g/l Soit : 3,33 mmol/l	0,15 - 0,5 2,5 - 8,34	0,27 4,5
Créatinine -----	9,3 mg/l Soit : 82 µmol/l	6 - 13 53 - 115	8,6 76



Dr Yahya BENGHALEM

Pharmacien Biologiste
Lauréat de la faculté de Pharmacie de
Montpellier

Dr Abderrahmane BOUMZEBRA

Pharmacien Biologiste
Diplômé des facultés de Médecine et de Pharmacie de
Toulouse et Montpellier

Biochimie - Hématologie - Hormonologie - Bactériologie - Virologie - Immunologie - Parasitologie - Mycologie - Toxicologie

Dossier ouvert le : 15/09/20

Prélèvement effectué à 07:37

Edition du : 15/09/20

Monsieur AMINE ABDERRAHMANE

Docteur YOUSSEF BENNANI

Réf. : 201961

Compte Rendu d'Analyses

		Normales	Antériorités
Transaminases - SGOT / ASAT -----:	23 UI/l	< 45	16
Transaminases - SGPT / ALAT -----:	11 UI/l	< 49	17
L.D.H. -----:	227 * UI/l	135 - 225	

Nouveau né (4 à 20 j) : 225 - 600
2 à 15 ans : 120 - 300

PROTEINES SPECIFIQUES

(COBAS ROCHE C-311)

Protéine C réactive us -----: 74 * mg/l < 6

~~LABORATOIRE MANDARONA
D'ANALYSES MEDICALES MANDARONA
679, boulevard M. Tous 20460 - Casablanca
Tél: 0522 52 83 88 - Fax: 0522 21 92 41~~

679, Bd El Qods 20460 Ain Chock - Casablanca - Tél. : 0522 52 83 88 / 0522 87 22 82

Fax : 0522 21 92 41 - E-mail : labo_mandarona@yahoo.fr

CNSS : 8521090 - IF : 40213596 - Patente : 37980291 - ICE : 001634915000055 - IPN : 093060663

BMCE AL QODS : 0117940000 3121000 0144347

Date : 14/09/2020

Quittance - Paiement espèces **0507358**

IPP :

N° D'admission : Montant : 300 D.H

Patient : AMINE ABDEURAHMANE

HÔPITAL CHEIKH KHALIFA

Cachet admission Facturation